

Recu d'Althausen juin 20

OSE fondée en 1916

Création de

GROUPES D'ETUDES HELVETIQUES

dans les Communautés Suisses de l'Etranger

→
A l'occasion de sa séance du 2 Mars 1963, à BERNE, la Commission des Suisses de l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique a pris, entre autres, à l'unanimité la résolution suivante:

" La Commission recommande la création de Groupes d'Etudes Helvétiques dans nos Communautés à l'étranger et charge son bureau de promouvoir cette action civique. "

Cette résolution a pour objet principal de raviver, d'intensifier et d'entretenir dans toutes nos Communautés dans le monde cet esprit civique dont le Pays a besoin plus que jamais pour affirmer sa présence à l'étranger.

L'action recommandée par la Commission doit servir à alimenter tant l'opinion publique de nos Communautés que l'opinion publique du Pays de résidence par une information objective.

Si cette information est nécessaire dans le monde entier, elle l'est particulièrement pour les Pays Européens entre autres, étant donné que la question cruciale de notre génération est celle de la tentative que fait aujourd'hui l'Europe de s'intégrer non seulement économiquement mais surtout politiquement.

Prenant en considération l'influence naturelle du milieu, il est apparu tout d'abord qu'il était essentiel que nos Communautés, notamment en Europe, soient très exactement renseignées sur la politique de notre Pays.

Par ailleurs, les Groupes d'Etudes envisagés créeront pour l'opinion suisse un canal officieux d'information parallèle à celui officiel de notre organisation diplomatique et consulaire.

C'est ainsi que les Suisses de l'étranger pourront activement participer à la diffusion des idées et des principes sur lesquels reposera l'avenir du Pays.

.../

Sur le plan structurel, ces Groupes d'Etudes ne
formeront pas des sociétés nouvelles, mais seront composés de
quelques personnalités qui constitueront entre elles un comité d'orga-
nisation.

2

Chaque Comité ainsi constitué organisera des conférences sur les
plus importants sujets d'actualité, notamment dans le domaine de la
culture, des sciences, de l'économie, des arts, de la politique et huma-
nitaire.

Afin de faciliter le travail de ces Groupes d'Etudes, ceux-ci pour-
ront utilement se jumeler avec l'un ou l'autre des groupes de la Nouvelle
Société Helvétique existant en Suisse et il s'établira ainsi une fructueuse
collaboration dans les deux sens.

En effet, si le groupe N.S.H. de Suisse pourra apporter au Groupe
d'Etudes à l'étranger son expérience et sa coopération dans le domaine
civique qui est le sien, les groupes d'Etudes à l'étranger feront con-
naître aux groupes de l'intérieur le problème même de la présence
de la Suisse à l'étranger qui est actuellement insuffisamment connu,
sinon méconnu de nos compatriotes de l'intérieur.

Il serait souhaitable que la première manifestation de ces Groupes
d'Etudes Helvétiques à l'étranger soit organisée avec la participation
du Président Central de la Nouvelle Société Helvétique et celle du
Président du Groupe de la Nouvelle Société Helvétique de l'intérieur
qui se sera jumelé avec le groupe de l'étranger.

Cette première manifestation pourrait avoir comme sujet la
position actuelle de notre Pays face aux tentatives d'intégration de l'
Europe occidentale et des Conférenciers tels que l'ancien Président
de la Confédération, Max PETITPIERRE, ne refuseraient certainement
pas leur concours.

Il y a lieu de noter à ce sujet que l'Annuaire de la Nouvelle
Société Helvétique pour 1963 traite justement de ce problème crucial
et l'on pourrait profiter de la première manifestation des Groupes
d'Etudes Helvétiques pour en assurer la plus large diffusion au sein
de nos Communautés.

Après avoir entendu exposer les problèmes qui préoccupent au
premier chef l'opinion suisse, chaque Suisse de l'étranger prendra
connaissance avec un intérêt accru de la précieuse documentation qu'il
emportera avec lui dans son foyer.

.../

Parmi les thèmes qui pourront encore être abordés cette année, il faut citer le Centenaire de la création du Comité International de la Croix-Rouge et ici encore, il ne fait pas de doute que des personnalités comme M. Léopold BOISSIER, Président du C.I.C.R. ou M. Paul RUEGGER, Membre du Comité, se mettront certainement à la disposition des comités d'organisation qui feraient appel à eux.

La première étape consiste donc dans la création de Comités d'organisation locaux, étape qui sera suivie de celle du jumelage avec un groupe de la N.S.H. en Suisse.

L'Annuaire de la N.S.H. destiné à l'étranger devant sortir de presse sous peu, la première manifestation solennelle pourrait être fixée dans un proche avenir à une date convenant au Président Central de la N.S.H. et au Président du Groupe N.S.H. de l'intérieur.

Pendant la première période d'activité, les Groupes d'Etudes pourraient organiser deux à trois manifestations par an en se réservant de modifier cette formule en fonction d'une part de l'accueil réservé à cette action civique et d'autre part des besoins et nécessités de l'actualité.

Mars 1963.
